



La raffinerie de Grandpuits ne sera pas le nouveau Lubrizol !

Le 25 Aout 2021

Le 30 août, au tribunal administratif de Melun, se déroulera le procès de TOTAL. Ce procès fait suite à la volonté de la multinationale de mettre en place son projet de reconversion de la raffinerie de Grandpuits, ayant comme conséquence une casse sociale sans précédent et des graves dangers pour l'environnement et les populations de la région. Dans la continuité de la grève de 45 jours menée par les raffineurs de Grandpuits, la CGT Grandpuits, le Conseil Social et Économique (CSE) central de TOTAL et le CSE de la raffinerie ont décidé d'attaquer la décision de la Direccte qui valide le PSE.

Il s'agit en réalité d'une procédure inédite, fondée sur l'idée que la santé et la sécurité des travailleurs ne peuvent être mises en balance avec la signature d'un accord sur les « mesures sociales d'accompagnement », visant à assurer des conditions de départ et de départ anticipé en retraite pour certains salariés du site.

Plus fondamentalement, nous contestons tant la casse sociale, avec la suppression de 700 emplois et une dégradation considérable des conditions de travail et de sécurité pour ceux qui restent sur le site, que la politique de Greenwashing du groupe. La direction cherche à construire une usine « exemple » qui juxtapose trois unités et mêle différents produits, dont elle refuse d'anticiper les risques et les conséquences que cela pourrait avoir aussi bien pour les travailleurs et les populations aux alentours du site que pour l'environnement. Pour nous, il n'y a aucun doute: ce projet n'est ni juste ni écologique.

D'ailleurs, dans son mémoire, la direction assume : non, elle n'a rien anticipé des risques à venir puisque le projet ne serait abouti qu'en 2024. Dès lors, pas de « fiches produits », pas de dispositif relatifs aux déchets, pas d'études d'impact sur l'environnement, pas de « plan d'opération interne » qui prévoit les différents scénarii d'accidents...

Depuis le 4 janvier, associations écologistes, la CGT Grandpuits et les raffineurs en grève se sont unis pour dénoncer cette hypocrisie. Aujourd'hui, nous contestons devant les tribunaux ce projet de reconversion mortifère : non, une usine qui se sert d'huiles usagées animales sans anticiper où les déchets seront déversés n'est pas « écologique », non la production de plastique n'est pas « verte » ! En revanche, supprimer des postes et refuser de procéder à une réelle étude des risques menace la sécurité du site et fait de la raffinerie une véritable poudrière.

C'est pour toutes ces raisons que nous restons mobilisés et que nous faisons appel au soutien de la population et de l'ensemble des organisations sociales, écologiques et du monde du travail. Car seule la mobilisation pourra faire en sorte que le tribunal administratif oblige TOTAL à revoir sa copie pour en finir avec les suppressions de poste !

Nous appelons à une conférence de presse devant le tribunal administratif de Melun, le 30 août à 9 Heures.

Contact presse : 06.31.24.53.10

**C'est grâce à l'unification des travailleurs et au tous ensemble
que nous sauverons la planète et nos emplois !**